

8 Faits divers & Justice

Ouverture demain jeudi de la session de la Cour criminelle spéciale (CCS) au Palais de justice de Libreville
Faites entrer l'accusé !

JNE

Libreville/Gabon

NIDS-de-poule bouchés sur le parking, salle d'audiences ayant subi une cure de jouvence, magistrats et jurés déjà réquisitionnés : la Cour criminelle spéciale (CCS) est prête pour tenir sa première session qui s'ouvre demain jeudi au Palais de justice de Libreville.

On s'achemine donc vers l'épilogue des affaires Ministère public contre les personnalités présumées auteurs de crimes de détournements de deniers publics, actuellement en détention préventive depuis plusieurs mois à la prison centrale de Libreville, dans le cadre de l'opération anti corruption baptisée "Mamba".

La fascination pour les différentes affaires inscrites au rôle de cette session étant un sentiment très largement partagé - on en parle énormément dans le pays et ailleurs -, la Cour criminelle spéciale a décidé, exceptionnellement, que les audiences soient



Photo : Justelin Ndemezo

Les nids-de-poule ont été bouchés sur le parking pour permettre un accès facile au site.

retransmises en direct à la télévision. Ceci, explique-t-on au Palais de justice de Libreville, pour mieux éclairer les Gabonais, les informer davantage afin qu'ils puissent, en citoyens libres et avertis, porter des jugements réfléchis et objectifs sur les décisions qui seront prises.

Mais, pourquoi ces affaires passionnent-elles autant ?

« Parce que ce sont des ministres et des hauts fonctionnaires qui seront dans le box des accusés, répond un enseignant de l'Université Omar Bongo qui a choisi de demeurer anonyme. Il ajoute : « et puis, le

détournement de deniers publics constitue un obstacle majeur au développement du pays. Il cause aussi un grand manque à gagner pour l'économie nationale et des pertes considérables au niveau de la croissance. C'est ce qui justifie, entre autres, cet intérêt. »

Le détournement de deniers publics, faut-il le rappeler, est "l'opération illégale qui consiste à utiliser des sommes d'argent appartenant à la collectivité à des fins autres que le bien public". C'est donc pour tordre le cou à la culture de fraude de la part de certains acteurs ayant

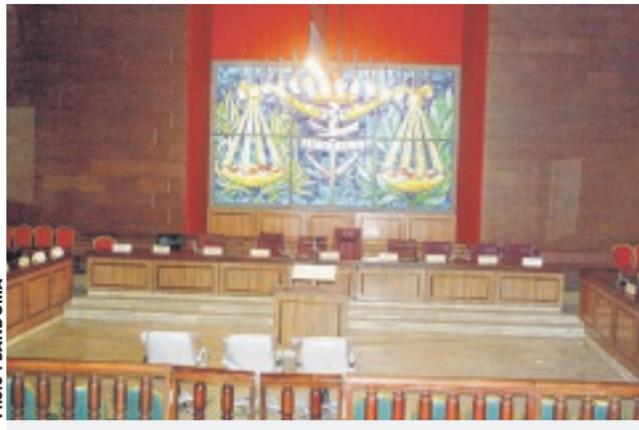


Photo : BANDONNA

La salle où vont se dérouler les audiences.

en charge la gestion des fonds publics, que la Cour criminelle spéciale a été instituée.

COMPOSITION DE LA COUR• Instituée par le Décret N° 00012/PR/MJGSDH du 5 janvier 2018, cette juridiction a "vocation à juger les fonctionnaires ou agents de l'Etat ou des collectivités publiques, et leurs complices soupçonnés de détournements ou soustractions des deniers publics ou privés supérieurs à 250 000 francs". En application des Articles 238 à 249 du Code de procédure pénale.

C'est donc dans le cadre de ses missions qu'elle va juger, tous les deux mois, les fonctionnaires, agents de l'Etat ou des collectivités publiques soupçonnés de crimes de détournements de deniers publics (Article 141 du Code pénal).

Ces personnalités, déjà arrêtées dans le cadre de l'opération "Mamba", et actuellement en détention provisoire depuis plusieurs mois à la prison centrale de Libreville, sont : Magloire Ngambia, Etienne Dieudonné Ngoubou, Paul Mapessi, Blaise Wada, Grégoire Bayima,

Landry Patrick Oyaya, Léon Ndong Nteme et d'autres.

Blaise Wada, qui était gestionnaire d'un projet d'assainissement de Libreville, va inaugurer cette session demain matin à 9 heures. Dans deux mois, le tour reviendra à l'ancien ministre Magloire Ngambia d'être dans le box des accusés.

« La Cour est constituée des juges professionnels et des juges assesseurs (qui sont des justiciables choisis à partir d'une liste électorale), explique-t-on au Palais de justice de Libreville. Ce sont ces juges assesseurs, qui sont majoritaires pour chaque affaire inscrite au rôle, qui rendent la décision. Les juges professionnels ne font que les accompagner, en y mettant la forme juridique. Mais lors de l'annonce du verdict dans la salle d'audience, le juge professionnel ne fait que lire la décision prise. » L'opération Mamba vise à assainir les finances publiques et à lutter contre la corruption.

Noyade à Michel Marine, lundi dernier

Le corps du jeune Christ Kevin enfin retrouvé

COE

Libreville/Gabon

LE corps du jeune Christ Kevin Assoussa Moubaka a finalement été retrouvé hier, flottant sur le Como, au même endroit où cet élève de la classe de 4e au Collège d'enseignement secondaire (CES) public Olivier Ambaye avait disparu, la veille.

Ce sont des personnes de bonne volonté qui, après avoir fait la macabre découverte, ont repêché le corps, en présence de la famille du défunt, qui se trouvait sur les lieux. Des responsables du CES pu-

blic Olivier Ambaye et le commandant de la brigade nautique d'Owendo étaient également présents.

Après sa sortie de l'eau, la dépouille a été remise à la famille. Pour les nécessités d'enquête, les condisciples qui se trouvaient en compagnie de la victime au moment des faits, ont été auditionnés à la brigade nautique d'Owendo, en présence de leurs parents. Christ Kevin Assoussa Moubaka était un jeune Gabonais âgé de 14 ans. Il s'est noyé après que le radeau de fortune sur lequel il avait pris position pour s'amuser s'est renversé, suite au déchaînement des vagues provoqué par la montée de la marée. Il



Photo : COE

L'entrée du CES Ambaye. Pas de portail.

avait, en fait, imité un condisciple qui l'avait précédé dans cette posture. Mais ce dernier a pu être sauvé, en s'agrippant à une corde que lui avaient lancé

des secouristes. Christ Kevin, lui, malgré le fait qu'il a réussi à s'accrocher à son tour à un gros bidon vide, jeté également par des secouristes, a coulé,

paniqué et inexpérimenté pour faire face à ce genre de situation.

INSÉCURITÉ• Alertés, les sapeurs-pompiers se sont déployés sur le lieu de la disparition pour retrouver le corps. En vain. Ce n'est donc que hier dans la matinée que les eaux du Como ont libéré leur prise.

Suite à ce tragique événement, plusieurs questions mériteraient d'être posées. Comment des élèves se sont-ils retrouvés du côté de Michel Marine, qui est situé loin de leur établissement, de surcroît aux heures de cours?

Cette interrogation pourrait trouver sa réponse dans le fait que le CES public Olivier Ambaye est dé-

pourvu de portail, aussi bien à l'entrée principale qu'à l'arrière des bâtiments. Ce qui fait que, ainsi que l'explique un responsable du collège, les élèves peuvent aller et venir comme bon leur semble, sans se soucier du respect des emplois du temps ou même du règlement intérieur de l'établissement.

À cela s'ajoute l'insécurité qui sévit en ce lieu, de jour comme de nuit, le collège jouxtant des maisons d'habitation. De ce fait, des gens circulent en permanence en son sein, avec ce que cela implique comme risques de vandalisme, fait observer ce membre de l'équipe dirigeante.

Découverte macabre au marché de Mont-Bouët

Un fœtus de sexe masculin retrouvé dans un tas d'immondices

AEE

Libreville/Gabon

UN fœtus de sexe masculin, d'environ neuf mois, a été découvert hier au petit matin, en plein-centre du marché de Mont-Bouët, dans le troisième arrondissement de Libreville.

Enveloppé dans un drap jusqu'au niveau de la poitrine, l'embryon, était posé dans un tas d'immondices au milieu des mouches, à proximité de l'endroit ap-

pelé "La Tour". L'horrible découverte a été faite par les premiers passants, vers 6 heures du matin. La foule venue nombreuse regarder le triste spectacle n'avait pas de mots assez forts pour exprimer son indignation face aux agissements responsables de telles horreurs.

Selon certains témoignages recueillis sur place, le gardien d'un magasin situé à proximité de "La Tour", a affirmé avoir



Photo : Abel Eyeghe

Le fœtus tel qu'il a été découvert hier au marché de Mont-Bouët.

aperçu deux jeunes dames jeter des ordures sur le lieu de la macabre découverte, entre 5 et 6 heures du matin. L'une d'elle tenait des cartons vides, tandis que l'autre avait dans ses mains des tas de tissus qu'elle a jetés à la poubelle. Puis, les deux femmes ont continué leur chemin.

« Je pensais plutôt que c'était des commerçantes du marché », a déclaré le vigile.

Ces propos ont été corroborés par un des ses col-

lègues en poste dans le secteur, qui a ajouté que rien ne pouvait laisser penser que c'est un fœtus qui était enveloppé dans ces tissus. « Tout le monde jette des ordures ici à tout instant. Sur-tout les commerçantes qui arrivent ici au marché à partir de 5 heures du matin », a-t-il souligné.

Alertée, la police judiciaire a ouvert une enquête pour en savoir plus sur les circonstances de ce drame et, éventuellement, arrêter les auteurs.